

Védazine

+ Bienvenue à Saint Jean de Védas +

Environnement
**Finis les
pesticides !**

PUB

Édito + sommaire

« Agir à tous les niveaux »



Isabelle Guiraud et Philippe Saurel lors de la réunion publique sur le Contournement Ouest de Montpellier le 27 septembre 2016.

En tant que Maire de la Ville de Saint Jean de Védas, il est de mon devoir de m'intéresser et d'apporter des solutions concrètes à la vie quotidienne des Védasiens dans les domaines qui concernent l'action publique bien entendu ! Prenons l'exemple d'une famille habitant la ville. Le matin, les enfants vont à l'école. La préoccupation première sur le chemin est la sécurité : des passages piétons clairement identifiés, des trottoirs ou espaces partagés piétons / cycles pour protéger de la circulation automobile, etc. Si la compétence voirie est désormais du ressort de la Métropole, ce sont les élus de la Ville qui portent et défendent les revendications et souhaits des habitants auprès de cette instance. Arrivée à l'école, notre famille Védasienne se préoccupe de la qualité de l'accueil de ses enfants. La Ville agit au niveau des locaux, de l'équipement, du mobilier. Elle procède à l'entretien et à la réfection des classes, des cours d'écoles, des sanitaires ou encore des espaces de restauration. Mais c'est l'Éducation Nationale qui décide de l'ouverture ou non de classes. Je fais tout mon possible pour que les conditions soient les meilleures mais je ne suis pas décisionnaire à ce sujet. Ce premier niveau d'action, c'est celui concret et pratique de la municipalité à l'échelle du quartier.

Ensuite, les membres de la famille peuvent pratiquer une activité sportive dans l'un des deux gymnases de la Ville ou sur les stades de football ou de rugby. Ils peuvent aussi avoir des activités culturelles ou artistiques dans l'une des salles de la Maison des associations ou du Domaine du Terral. Sans compter la sortie familiale pour aller assister à un spectacle au Chai du Terral. Ce deuxième niveau d'action, c'est celui des projets structurants au niveau du territoire qui concernent tous les habitants. Enfin, cette famille sort de Saint Jean de Védas. Là, elle est confrontée à la place de la Ville sur le territoire de la Métropole : Contournement Ouest de Montpellier, rabattement des RD612 et RD613, déplacement de l'A9... C'est le troisième niveau d'action, celui de peser de tout son poids pour que les grands projets avancent. C'est ce que nous faisons avec acharnement pour le COM car ce projet est majeur pour notre ville. Agir à ces trois niveaux, c'est le principe fondamental de notre action.

Isabelle Guiraud,
Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

7 *Tout sur la ville*

Courez les Foulées
d'automne 2016

18 *L'esprit de 1901*

Prenez les chemins de
traverse avec Obliques

21 *Tout le monde sort*

Mois du film documentaire

24 *Tout un week-end*

Téléthon 2016

25 *Q/R*

26 *Tribune libre*

+ Tout en images +



14-15.10.2016

Intempéries

La Ville a connu un épisode pluvieux intense les 14 et 15 octobre, entraînant la fermeture des établissements scolaires, de la crèche et le déclenchement du Plan communal de sauvegarde. La Mosson a dépassé la cote de 5 mètres alors qu'elle pointe d'habitude à seulement 30cm. Deux maisons ont été inondées mais aucune victime n'est à déplorer.



09.09.2016

Tournage d'une série TV

L'équipe de « Tandem », une série policière qui a pour cadre Montpellier et sa région, a tourné plusieurs scènes sur la commune. Vous retrouverez prochainement les épisodes de cette série sur France 3.

11.11.2016 Cérémonie partagée

De nombreux élèves des différents groupes scolaires seront présents pour chanter avec la voix et en langue des signes *La Marseillaise*, lire des lettres de poilus ou réciter des poèmes. Cérémonie à 11h au Monument aux morts suivie d'un vin d'honneur place du Puits de Gaud.



Balèti !

Un bal occitan constitue une occasion parfaite pour vivre un beau moment de fête, de danse collective et de musique traditionnelle. C'est bien entendu l'association occitane D'Aici d'alai qui l'organise.

Vendredi 18 novembre / 21h / salle des granges / entrée 6€. Une initiation aux danses traditionnelles sera faite à partir de 18h30.



+ Tout en images +



Déposez vos bio-déchets !

Le 5 octobre, un conteneur spécial a été posé par la Métropole dans la rue du Pradet. Vous pouvez mettre dedans les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...), les fleurs fanées, les mouchoirs ou encore le marc de café...

Plus d'infos sur montpellier3m.fr

08.10.2016

L'étape du FISE

La célèbre manifestation internationale a fait une halte inopinée à Saint Jean de Védas ! Plus d'une centaine de « riders » se sont réunis pour une manche qualificative en skate et trottinette.



16.09.2016

Festin de partenaires

Isabelle Guiraud, Maire, a lancé officiellement le club des partenaires de Festin de Pierres avec les 22 chefs d'entreprises participant à l'opération.



PUB

+ *Tout sur la ville* +

Foulées d'automne

COUREZ !

20 novembre 2016



Chaque année, plus de 700 coureurs arpentent les rues de la ville. 5 km ou 12 km, à vous de choisir ! Sans oublier les courses pour les enfants...

Les bénéfices des Foulées d'automne sont reversés à des associations caritatives (Espoir pour un enfant, Florare et l'Unicef). Un grand merci à tous les partenaires et notamment aux bénévoles de Védas Endurance.

Inscription en ligne jusqu'au 19/11/2016 sur www.ats-sport.com ou le jour de la course sur place. Tous les détails sur le site internet de la ville. ♦

AMÉNAGEMENT

Plan local de déplacement

Initiée en octobre 2015 par la Ville et désormais portée par la Métropole, l'élaboration du plan local de déplacement entre désormais dans une phase de définition des actions. Le moment opportun de restituer les enjeux et de vous faire part des pistes envisagées.

COMMENÇONS PAR RÉSUMER : le Plan local de déplacement vise à améliorer les déplacements dans la ville en prenant en compte le contexte actuel, les évolutions urbaines programmées et le développement du transport collectif et des autres modes alternatifs à la voiture. Ce PLD s'inscrit en droite ligne du Plan de déplacements urbains élaboré à l'échelle de la Métropole. Un diagnostic extrêmement précis de la situation a été réalisé par le cabinet Egis.

Le diagnostic

Bien entendu, il est clair que **le trafic de transit pénalise la vie locale** avec une saturation des axes de circulation aux heures de pointe. La conséquence est une utilisation des voies du centre-ville ou des quartiers comme itinéraire de délestage. Ce qui aggrave les nuisances pénalisant la qualité de la vie locale. Il ressort ainsi **l'usage prépondérant de la voiture** : deux déplacements sur trois sont effectués grâce à elle. Le cabinet pointe un manque de continuité cyclable dans les liaisons entre quartiers et vers les communes voisines.

De même, il note que l'intermodalité et l'interfaçage entre les transports individuels et les transports collectifs est à améliorer.

Enfin sur la question du stationnement, si l'offre est dense, elle n'est pas dans certains cas bien adaptée au contexte et aux besoins des usagers.

Les objectifs

- ➔ Améliorer les déplacements et anticiper sur les projets urbains et d'infrastructures
- ➔ Offrir des alternatives à la voiture pour une meilleure qualité de vie et plus de sécurité
- ➔ Améliorer les liens interquartiers et intercommunaux
- ➔ Mettre le centre-ville en valeur et lui redonner une attractivité
- ➔ Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite
- ➔ Adapter l'offre de stationnement aux besoins

Le plan d'actions

Les évolutions prévisibles de la ville ont bien sûr été prises en compte : poursuite de la ZAC de Roque-Fraïsse et densification urbaine, implantation de la clinique Cap Santé Saint Jean et du pôle médical, développement des zones économiques de la Lauze et de celle de Marcel Dassault. Fort de ce constat et des perspectives de développement, un plan d'actions a été élaboré.

Voiries et circulation

L'un des principaux objectifs est d'apaiser les nuisances dues au trafic.

Une réunion publique de présentation complète du Plan local de déplacement se tiendra le **mardi 15 novembre à 18h30, salle des Granges.**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Cela passe par la mise en place de zones importantes de circulation apaisée en zone 30 dans l'ensemble des quartiers et dans le centre-ville.

Il s'agira aussi d'homogénéiser la réglementation dans l'ensemble de la ville. Ainsi sera donnée priorité à droite pour les voies internes au quartier. Pour les voies principales du quartier, ce sera via des panneaux stop.

Concernant les axes principaux, l'idée est de requalifier la RD613 en un véritable boulevard urbain avec réduction de la largeur des voies et création d'une piste cyclable bidirectionnelle.

De même, pour les carrefours principaux.

Enfin, il apparaît primordial de créer de nouvelles voies pour désengorger certains secteurs.

Stationnement

Afin d'adapter l'offre de stationnement aux besoins, il faut instaurer une

réglementation claire et fonctionnelle. Le but est de favoriser la rotation des véhicules dans les zones de commerces, éviter les stationnements ventouses liés au tramway tout en préservant le stationnement pour les résidents.

Plan vélo

Un développement harmonieux des modes doux implique la création de pistes cyclables bidirectionnelles sur l'ensemble des voies principales de la commune.

Pour permettre la continuité des itinéraires, il est aussi nécessaire d'aménager et de sécuriser les liaisons vers Montpellier, Lavérune et Fabrègues, en partenariat avec ces communes.

Enfin pour favoriser l'intermodalité, les arrêts de tramway de la ville doivent permettre le stationnement des vélos de manière sécurisée.

Bien entendu, **ceci n'est qu'une**

synthèse du document constituant le Plan de déplacement local. Pour mieux vous informer, venez à la réunion de présentation ! ♦

Il est primordial, lorsque l'on aborde les questions de déplacements, d'insister aussi sur la sécurité routière.

Les comportements des automobilistes -notamment dans notre centre-ville- sont souvent dangereux.

Ne pas résister à l'envie de lire un message reçu sur son téléphone, c'est quitter la route pendant cinq secondes. Le risque d'accident est alors multiplié par 23 !

Rouler à 50km/h à la place de 30km/h, c'est gagner **moins de trente secondes dans le trajet entre l'esplanade de l'Ortet et le collège.**

C'est en revanche prendre le risque de mettre environ 25m pour s'arrêter. Soit 14m de plus qu'à 30km/h.

La différence entre une vie sauvée et une vie brisée.

Penser à tous est primordial. Ce n'est pas quand il est trop tard qu'il faut envisager de changer. C'est maintenant.

Didier Merlin

Premier adjoint au Maire,
en charge de la sécurité

Horizon

L'ensemble de ces éléments constituent une base de propositions pour l'aménagement futur de la ville. Ce n'est pas une vision à court terme qui est développée mais une prévision à dix ans qui est présentée.

PUB

« Suite à la démission de Patricia Maurel, le Conseil municipal du 8 septembre a procédé à l'élection de Sébastien Nencioni comme adjoint aux finances. Marie-Laure Oms devient maire adjoint à la culture et Isabelle Fassio prend le poste de conseillère déléguée aux sports.

Isabelle Guiraud
Maire

LE CHIFFRE

81 000

C'est la longueur en mètres de la voirie communale de Saint Jean de Védas.



Jardins familiaux

Dans un an, à l'automne 2017, la plaine de la Capoulière sera aménagée dans le cadre de la tranche 3 de Roque-Fraïsse : espaces de loisirs, parcours santé... et aussi des jardins familiaux partagés.

Une réunion est prévue pour rassembler ceux qui désirent s'investir dans l'association gestionnaire.

Attention : il ne s'agit pas (encore) de s'inscrire pour disposer d'une parcelle dans les jardins familiaux. Cette réunion est destinée à ceux qui veulent participer à l'élaboration du règlement, la définition des modalités de candidature et la gestion future de l'utilisation de cet espace partagé.

Jeudi 24 novembre 2016 / 18h30 /
salle du Conseil de la mairie

Travaux Accueil de la mairie

Afin d'améliorer à la fois le confort des usagers et celui des agents -notamment en créant un véritable espace respectant la confidentialité- des travaux de rénovation du hall d'accueil de la mairie se dérouleront pendant tout le mois de novembre. **Attention : pendant les travaux, l'entrée principale sera fermée au public et l'accueil se fera temporairement dans la salle du Conseil municipal.**



CONTOURNEMENT OUEST DE MONTPELLIER

L'enjeu était d'importance et les Védasiens sont venus en nombre.

Plus de 250 personnes ont ainsi assisté à la première réunion publique de la phase de concertation.

Achevée le 30 octobre 2016, cette concertation donnera lieu à un bilan établi par le Préfet. L'État arrêtera ensuite son projet et procédera à

l'élaboration des dossiers préalables aux dossiers d'études d'impact et aux autorisations administratives.

Les enquêtes publiques devraient être lancées courant 2018.

Ce sera à nouveau un temps où les habitants pourront s'exprimer sur le projet retenu à l'issue de la première phase de consultation.

Lumières !

Peut-être avez-vous remarqué que certains dispositifs d'éclairages publics restaient allumés dans la journée ces derniers temps ? Ce n'est pas un dysfonctionnement mais simplement parce qu'une opération de maintenance est en cours.

Toilettes !

Les enfants de la maternelle René Cassin ont fait leur rentrée dans de meilleures conditions : les toilettes ont entièrement été refaites par les services municipaux pendant l'été. Un investissement de 17 267 €.

Conseils !

La prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra le **8 décembre 2016**. Séance à 19h, salle du conseil en mairie. C'est bien entendu public et ouvert à tous. Retrouvez l'ordre du jour une semaine avant sur le site internet de la Ville.

Finis les pesticides !

Déjà le cas pour la Ville, en 2019 chez vous !

La Ville a anticipé. Alors que la loi impose zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017, Saint Jean de Védas n'en utilise plus depuis janvier 2016 sur la voirie et les espaces verts. Un résultat obtenu grâce au Plan d'amélioration des pratiques phyto-sanitaires (PAPPH), un plan d'actions mis en place dès 2013.

SUR la ville

PAPPH ?

En 2013, l'objectif était de passer au zéro phyto en 2019. Bonne nouvelle, nous avons trois ans d'avance !

Quand le PAPPH a été adopté, l'idée maîtresse était de constituer un programme d'actions ambitieux mais réaliste. On ne passe pas du jour au lendemain d'un désherbage chimique à un entretien sans produit polluant.

Formation des agents, amélioration des pratiques, requalification des espaces verts, réalisation de paillage, investissement matériel... le PAPPH a permis d'avancer de manière ordonnée vers l'objectif zéro phyto.

Et avec succès !

Depuis dix mois maintenant, l'ensemble de la voirie et des espaces verts de la ville ne sont plus désherbés avec des produits chimiques mais avec des outils manuels.

Comme la loi l'autorise, deux types de lieu sont encore traités avec la pulvérisation de produits chimiques : les cimetières et les stades de pratique sportive.

«Les stades posent un problème technique important car il faut agir de manière sélective : garder le gazon et éliminer le reste. De plus, nous avons des développements naturels de champignons qui peuvent mettre en péril très rapidement la pelouse en l'absence de traitements fongicides appropriés», explique Christophe Barel, responsable des espaces verts à la Ville.

NIVEAU D'ENTRETIEN

La voirie est devenue compétence métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2016.

Mais le plan d'entretien décidé par la Ville continue de s'appliquer.

Il a ainsi été décidé de « zones de prestige » avec un désherbage très fréquent, notamment dans le centre-ville ou les espaces fortement urbanisés.

Les autres secteurs ne sont pas laissés à l'abandon pour autant ! La fréquence de passage reste simplement moins élevée.

L'entretien mécanique ou thermique des voiries et des espaces verts prend plus de temps que l'arrosage de pesticides.

Si vous trouvez quelques herbes sur le trottoir devant votre maison, plutôt que d'attendre le passage des agents, **vous pouvez arracher vous-même les quelques plantes** ou verser de l'eau bouillante dessus. Résultat garanti !



L'acquisition d'un broyeur permet un recyclage d'environ 70% des déchets verts issus de l'abattage. Utilisé en paillage, le broyat limite la pousse des herbes tout en procurant un apport organique au sol.

7

C'est le nombre d'espaces verts qui ont été requalifiés. En privilégiant certaines espèces et en développant le paillage, ces espaces sont devenus peu gourmands en eau tout en rendant inutiles les pesticides.

2500

pieds d'arbres ont été paillés pour limiter la pousse d'herbe

QUESTION À

Alain Clamouse

Maire adjoint bâtiments communaux, espaces verts, logistique

Quel est l'impact de l'arrêt de l'utilisation de pesticides ?



L'arrêt des traitements chimiques a bien entendu un impact

indéniable sur l'environnement, particulièrement en matière de préservation de la qualité de la ressource en eau !

Pour les Védasiens, ce changement leur permet d'habiter dans un cadre de vie plus sain.

La contrepartie à cette amélioration sanitaire est minime : il faut accepter une présence un peu plus importante d'herbes « folles » dans certaines rues.

Ou, juste par un geste citoyen, arracher les quelques plantes qui poussent devant chez vous. C'est cela aussi le bien-vivre ensemble !

CHEZ VOUS

L'interdiction de commercialisation de pesticides pour les particuliers sera effective au 1^{er} janvier 2019.

MAUVAISE HERBE ?

Mais pourquoi existerait-il des bonnes herbes et des mauvaises herbes ?

En concurrence avec nos plantes cultivées, possédant une forte résistance ou encore ne répondant pas à des critères esthétiques très subjectifs, certaines plantes ont la réputation d'être « mauvaises ».

Pourtant, ce qualificatif est difficile à justifier. Les trèfles sont d'excellents engrais verts. Le pissenlit ou l'ortie attirent les insectes utiles, c'est à dire ceux qui vont défendre vos plantes... ou vous : la libellule chasse les moustiques et les coccinelles dévorent les pucerons.

MODE D'EMPLOI

Si vous souhaitez tout savoir pour jardiner chez vous sans pesticides, venez chercher ce livret pratique !

Édité par le Syndicat du bassin du Lez (le Syble), il donne une multitude de conseils pour jardiner sans polluer.

Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie, du Centre technique municipal ou encore à la médiathèque Jules Verne.

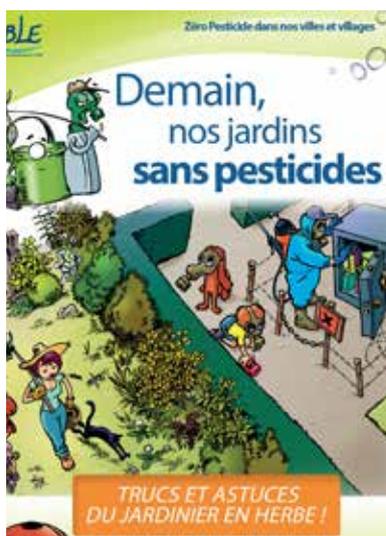
FORMATION GRATUITE DES JARDINIERS AMATEURS

La Ville organise un cycle de formation à destination des jardiniers amateurs résidents la commune.

Dix séances sont prévues pour initier les Védasiens aux méthodes alternatives aux pesticides.

Les premières dates : 19 novembre (présentation générale), 26 novembre (connaissance du sol) et 10 décembre (fertilisation, engrais vert, compost), de 9h à 12h. N'hésitez pas, c'est gratuit et ça peut vous apporter beaucoup !

Le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire auprès de Corinne Bonniol qui coordonne ce cycle de formation et pourra vous donner tous les renseignements nécessaires : c.bonniol@saintjeandevedas.fr



Récompense pour la Ville

Cette démarche volontaire de suppression des produits phyto-sanitaires a permis à la Ville d'intégrer la charte régionale « objectif zéro phyto » au niveau 2. Pour atteindre le niveau 3, il faudra supprimer les pesticides sur les stades et les cimetières.

La charte est mise en place par le Fredon-LR, organisme à vocation sanitaire chargé de la santé des végétaux.

PUB

ÉLECTIONS

Révision des listes électorales



L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter. Si les jeunes qui atteignent 18 ans sont désormais inscrits automatiquement, les électeurs ayant déménagé doivent absolument signaler ce changement.

C'est notamment le cas pour ceux qui ont changé de domicile tout en restant à l'intérieur de

la commune. Ils doivent impérativement indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour leur inscription sur leur nouveau bureau de vote avant le 31 décembre 2016. **Dans le cas contraire, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale. Et donc à ne pas pouvoir participer aux élections présidentielles et législatives de 2017.**

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016. Après ce sera trop tard !

Rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec votre carte d'identité ou un passeport en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance, etc.). N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tous renseignements complémentaires.

CLINIQUE SAINT JEAN / PÔLE MÉDICAL

Le dossier avance malgré des procédures complexes

TOUT SUIT SON COURS dans ce dossier aux procédures complexes.

La mise en conformité du PLU arrive à sa dernière phase : après un rapport favorable du commissaire enquêteur, le Conseil de la Métropole a approuvé la déclaration d'intérêt général. La balle est désormais dans le camp de la Préfecture qui doit publier un arrêté pour valider définitivement le changement.

Le dossier Loi Eau est en cours d'instruction à la DREAL qui devrait rendre son avis courant novembre. Ce retour est indispensable pour la délivrance des

permis de construire.

Les procédures foncières avancent elles aussi. Elles sont là aussi complexes car certaines parcelles ont nécessité des enquêtes généalogiques pour retrouver les propriétaires !

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

→ **clinique Saint Jean : début des travaux vers avril 2017 pour une ouverture au début de l'année 2019.**

→ **pôle de consultations : début des travaux courant mai 2017 pour une ouverture à l'automne 2018**

HÉBERGEMENT

Logement d'urgence

Une personne seule ou une famille peut parfois être privée soudainement de son logement.

Inondations, incendie, obligation de quitter son domicile à cause de violences conjugales... les raisons peuvent être multiples.

Afin d'offrir une solution d'hébergement temporaire aux Védasiens d'un seul coup privés de tout, le CCAS et la Ville de Saint Jean de Védas ont mis en place un hébergement d'urgence.

Constitué de deux pièces, il est meublé et équipé pour offrir le confort nécessaire en cas de départ précipité de son domicile.

Il est ainsi doté de produits de première nécessité, pour adultes et pour enfants.

Le dispositif d'hébergement d'urgence est accessible aux familles autant qu'aux personnes isolées. Une des conditions est de résider sur la commune de manière permanente.

Lutter contre les violences faites aux femmes

Environ 216 000 femmes, âgées de 18 à 75 ans, sont soumises à la violence physique et/ou sexuelle de leur ancien et actuel conjoint, qu'il soit mari, concubin, petit-ami... mais seules 16% d'entre elles déposent plainte (*chiffres du Ministère des droits des femmes*). Si vous êtes victime ou témoin, n'hésitez jamais à contacter le **39 19, la police municipale ou la gendarmerie** qui assurent une prise en charge confidentielle.



PUB

RECENSEMENT On recrute !

Du 18 janvier au 20 février 2017 se déroulera le recensement de la population de Saint Jean de Védas.

Pour assurer cette vaste opération, **la commune recrute 20 agents recenseurs en CDD du 2 janvier au 28 février.**

Aptitudes relationnelles, confidentialité et grande disponibilité sont de rigueur.

Les candidatures sont à envoyer à l'attention de Madame le Maire. **Date limite pour postuler le 18 novembre 2016.**

BRAGALÒ ?

Nouvelle rue

L'impasse du bragalou est la dénomination d'une nouvelle voie de Saint Jean de Védas. C'est l'appellation occitane de l'aphyllanthe de Montpellier ou encore œillet bleu de Montpellier. Plante caractéristique de la garrigue, elle fleurit au printemps.



500 ! 8 réunions de proximité

Les réunions de proximité sont terminées pour cette année 2016. Huit réunions dans les huit quartiers de la Ville se sont déroulées de juin à début octobre. Au total, environ 500 védasiens ont échangé avec les élus. Fort du succès de cette démarche, ces réunions seront renouvelées en 2017. Prochain rendez-vous : les voeux à la population le vendredi 6 janvier 2017, à 19h au Chai du Terral.

Collecte de bouchons

La Ville s'associe avec Les Bouchons d'amours pour organiser la collecte des bouchons plastiques. Si la démarche était déjà présente dans certains groupes scolaires, la Ville a souhaité généraliser la collecte. Rappelons que la collecte permet d'acheter du matériel pour les enfants handicapés.



É si on faisé une dicté ?

Replongez dans votre enfance en participant à la dictée ludique organisée par la Médiathèque Jules Verne. Rassurez-vous : pas de punition, ni bonnet d'âne au programme mais un apéro pour un beau moment de convivialité !
Samedi 19 novembre / de 10h à 12h / inscription indispensable

SÉNIORS

Repas festif de fin d'année



Les fêtes de fin d'année sont synonymes de convivialité et de moments partagés autour d'un bon repas. Cette année encore, la Ville permet aux personnes de plus de 67 ans de se retrouver à la salle des Granges pour clôturer l'année autour d'un diner-spectacle. Spectacle glamour et mets fins seront au programme de ce rendez-vous toujours apprécié.

Les 13, 14, 15 et 16 décembre 2016
invitation envoyée à domicile courant novembre /
renseignements au 04 67 07 83 02

PUB

+ *Portrait* +

Simone Bouet, cycliste

À vélo jusqu'à Strasbourg !

À 72 ans, elle a rallié Strasbourg pour retrouver les 5 000 autres cyclistes féminines de l'opération *Toutes à vélo*. Au total, plus de 800 kilomètres en une semaine...



« **TEIGNOUSE !** » C'est comme cela qu'elle se décrit. Sur un vélo, elle ne lâche rien. Car si Simone Bouet a le goût de l'effort, elle possède aussi une volonté hors du commun.

À 72 ans, peu nombreux sont celles et ceux qui répondraient présents pour une petite balade de quelques 800 km !

« Peut-être que j'avais quelque chose à me prouver, que je pouvais y arriver... »

Quatre ans avant, en septembre 2012, la Fédération française de cyclotourisme avait déjà organisé une manifestation nationale baptisée *Toutes à Paris*, ouverte à toutes les femmes qui pratiquent le vélo.

Simone Bouet était déjà dans le peloton.

En 2016, rebelote pour Strasbourg, ville symbole de l'Union européenne et célèbre pour son réseau de pistes cyclables.

Dans le petit peloton de quinze cyclistes féminines qui se sont élancées de Fabrègues

le 28 mai 2016, elle était la seule Védasienne.

Au même moment, plus de 3 000 cyclistes féminines sont partis de toutes

les régions de France et d'Europe.

Le dimanche 5 juin, elles étaient plus de 5 000 à former un cortège sur les rives du Rhin.

Malgré le mauvais temps, la pluie et une préparation physique perturbée, Simone Bouet a vécu une expérience inoubliable.

« C'était dur, bien sûr, mais ce qui a vraiment été formidable, c'est tout le soutien que j'ai reçu de la part des autres membres de l'équipe. Cette solidarité exceptionnelle de toutes les femmes, c'était incroyable ».

JAMAIS DE SPORT !

Au vue de cette aventure, il serait facile d'imaginer que Simone pratique un sport depuis toujours.

En fait... non ! Quelques années avant la retraite, alors qu'elle n'a jamais fait de sport de sa vie, elle décide de se mettre au cyclisme.

Avec son vélo de ville, elle participe aux sorties du club de cyclotourisme de son mari. Quoi de mieux qu'une passion partagée ?

Le virus de la petite reine la saisit et ne la lâche plus. Le dimanche matin, ce sera réveil aux aurores pour la sortie hebdomadaire. Le 10 mai 1998, elle boucle son premier 100 kilomètres.

Quelques dizaines de milliers de kilomètres plus tard, elle roule encore.

Avec un projet fou encore en ligne de mire : rallier Saint-Jacques de Compostelle avec son mari.

Et toujours à vélo bien sûr !

bio
express

Née en 1944

2016

800 km pour rallier
Strasbourg

1997

Commence le vélo

+ *L'esprit de 1901* +

Depuis trente ans, l'association Obliques vous invite à (re)découvrir le patrimoine culturel, architectural, industriel... de notre région et d'ailleurs.



En moyenne, une trentaine d'adhérents participent à chaque sortie.

L E 2 JUILLET 1994, un train construit en contreplaqué, tiré par un tracteur parfaitement déguisé en locomotive, roule sur les rails védasien. Des dizaines de voyageurs en costume d'époque descendent des wagons. La foule se presse sur les quais pour célébrer l'événement

A l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la gare de Saint Jean de Védas, l'association Obliques avait organisé cette impressionnante et joyeuse manifestation pour la défense de la desserte ferroviaire.

A la création de Obliques en 1986, peu d'associations existent sur le village et un manque est à combler dans le domaine culturel. Elle se définit d'abord comme « un lieu de rencontres et d'échanges où créateurs, amateurs et artistes, pratiquant en passe-temps ou ne vivant que pour leur art, pourront régulièrement s'entretenir de leurs passions ». Avec une volonté forte de participer activement à l'organisation et à l'animation culturelle de la cité. Mais l'association développe aussi dès le départ une ouverture sur l'extérieur avec un programme de visites culturelles et patrimoniales bien fourni.

PATRIMOINE SECRET

Désormais plus discrète, l'association n'en reste pas moins active. Si elle a abandonné son action originelle de création et diffusion de spectacles à d'autres instances, elle maintient une intense activité dans la découverte du patrimoine.

OBLIQUES

Prenez les chemins de traverse !

Laissant de côté les circuits touristiques classiques, Obliques -comme son nom l'indique bien- préfère les chemins de traverse, ce qui ressort du patrimoine mais qui est souvent considéré comme secondaire. D'où la présence systématique d'un guide professionnel et compétent à chacune de leurs escapades.

« Dans notre région, la beauté est partout mais cachée. Vous pouvez parcourir une rue de village sans rien voir ou être avec un guide qui va vous dévoiler ce qui peut être tapi entre une gouttière et un système de climatisation ! » explique Hubert Flocard, l'actuel président de l'association.

Avec 30 ans d'existence, plus d'une centaine d'adhérents férus de patrimoines et des sorties très régulières, l'association a survécu à l'épreuve du temps et fait désormais partie du patrimoine... associatif. ♦

LES PROCHAINES DATES

13 novembre : Les Matelles et Claret (halle du verre, distillerie huile de cade)

22 novembre : Exposition au musée de Lattes (À l'école des scribes : les écritures de l'Égypte ancienne)

4 décembre : S' Félix de Montceau et Frontignan

9 décembre (soirée) : Serre amazonienne (Montpellier)

Visites guidées payantes réservées aux adhérents de l'association.

Renseignements :
association.obliques@gmail.com
04 67 27 55 19

VIOLONS DINGUES

Avis aux rois de la bricole !



Pour lutter contre l'obsolescence programmée des objets, l'association Violons Dingues a pour projet de créer un Repair Café sur la ville : réparation de petits meubles, de matériels électroménagers ou informatiques, de vélos, etc. Les as de la bricole et autres pros du tournevis peuvent contacter l'association s'ils trouvent l'idée intéressante.

violonsdingues.fr ou 06 35 11 10 96

MUSIQUE

Jouez du baroque !

Les Barocades -atelier de musique ancienne de l'école de musique- accueille de nouveaux musiciens. Il faut savoir déchiffrer et jouer d'un instrument ou avoir un bon niveau de chant. Et bien sûr aimer la musique baroque !

Cette année, la thématique sera sur Molière et les Turqueries. Plusieurs concerts sont prévus.

L'ensemble est dirigé par Domitille Debienassis, qui a dirigé précédemment l'ensemble de musique ancienne Arabesque dans l'Hérault et Diabolus in musica à Lyon.

Tarifs : 172 € (Védasiens) / 235 € (extérieurs)

Renseignements auprès de l'école de musique ou au 06 84 29 58 53



COMITÉ DE JUMELAGE

Olé !

Osez apprendre les danses espagnoles ! Le comité de jumelage entre Saint Jean de Védas et la Ville espagnole de Librilla organise des cours de sévillane et de flamenco et rumba-flamenca.

Il est encore possible de s'inscrire aux cours jusqu'aux vacances de Noël. C'est tous les mercredis, à la salle Montesquieu (Domaine du Terral).

Renseignements et inscriptions auprès de Maria Gomez / 04 67 47 25 02

Novembre

05.11

Jazz !

Le Jazz club accueille le Lys Abessolo Quartet, avec Daniel Huck en invité.

Contact : jazzlan@yahoo.fr
Salle des granges

12-13.11

Braderie de Noël

L'association Espoir pour un enfant organise sa vente de Noël pour aider à soigner des enfants malades.

Salle Tourrière

20.11

Tournoi de judo

Le Judo club védasien accueille la première partie du tournoi du Salagou : plus de 6 clubs du département. Bonne chance à nos jeunes judokas !

Gymnase de La Combe
Gratuit

26-27.11

Gymnastique

La Spirale védasienne organise une compétition départementale qualificative pour les championnats régionaux. Un véritable spectacle tout le week-end !

Gymnase Miralles
Gratuit

En bref

Anti agression pour les femmes

L'Académie Jacques Levinet propose des cours et des stages de défense spécialement dédiés aux femmes. Plus d'infos sur : selfdefensepourlesfemmes.com

Atelier couture

Confection d'objets de décoration de Noël animé par le Secours catholique.

Contact : Martine Ter Schiphorst / 09 52 27 59 75

médiathèque
SAINT JEAN DE VÉDAS
JULES VERNE



LISEZ

comme
vous

êtes!



Marie Caudry



saint jean de védas

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE
POUSSEZ LA PORTE ET SURPRENEZ-VOUS!

+ *Tout l'monde sort* +



©DR

Comme chaque année, la médiathèque Jules Verne participe à l'opération nationale de promotion du film documentaire. Coup de projecteur sur des films parfois passés injustement inaperçus aux yeux du grand public.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Réenchanter le monde !



© DR

Aux Seychelles, dans les eaux chaudes de l'océan indien, la biodiversité sous-marine est menacée : les requins, au sommet de la chaîne alimentaire, se font de plus en plus rares. « Sur la piste des requins » montre une équipe de chercheurs qui tente de mieux connaître ces prédateurs pour mieux les protéger. Mais depuis de récentes attaques mortelles de requins, ils doivent désormais tenter

l'impossible équilibre : concilier les impératifs touristiques, la protection de l'environnement et les traditions locales. Loin des clichés associés aux « Dents de la mer », ces chercheurs nous font partager leur passion pour cet animal mythique.

Vendredi 4 novembre 20h

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

4 enfants des quatre coins du monde et 4 trajets pour aller à l'école qui sont une véritable aventure quotidienne. L'envie d'accéder au savoir, d'avoir de meilleures conditions de vie que leurs parents leur donne le courage d'affronter les risques et les difficultés. César du meilleur film documentaire 2014 pour ce film atypique.

Mardi 8 novembre 18h30

DEMAIN

Demain, ce n'est pas si loin. Suite à la publication d'une étude qui annonce la possible disparition d'une partie de l'humanité d'ici 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer cette catastrophe et surtout comment l'éviter. Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain. Le film a reçu le César du meilleur film documentaire 2015. La soirée est organisée en collaboration avec l'association : « Saint Jean Environnement ».

Vendredi 18 novembre à 20h



© Rebecca Fosset

THÉÂTRE

Les grandes bouches

Vous souvenez-vous de cette télé-réalité où La Voix s'octroyait un pouvoir de vie ou de mort sur le destin de pauvres humains enfermés ? Dans cet oratorio où se croisent le slam, le blues, le rap, le rock et le punk, les plus révoltées des musiques contemporaines, cette voix s'est démultipliée, métamorphosée.

Neuf Grandes Bouches parlent aux Grandes Oreilles, celles du public, les nôtres. Puisqu'elles parlent plus fort et qu'elles maîtrisent l'art du discours, elles connaissent l'immense pouvoir des mots.

CHAI DU TERRAL / JEUDI 10 NOVEMBRE / 20H / dès 15 ans / Cie Nocturne & Luc Sabot



MÉTROPOLE

Cirque en série

Et voici deux spectacles de cirque ! Dans *Instinct du déséquilibre* tout est question... d'équilibre forcément ! Entre une voltigeuse haut perchée et des balais volants, un spectacle tout en humour. Sous un étrange chapiteau de cellulose et de papier, *Alexandrin le Grand* propose un spectacle burlesque, surprenant et drôle.

ALEXANDRIN LE GRAND / Médiathèque Jules Verne / vendredi 2 décembre / à 17h30 / **Grauit** /

INSTINCT DU DÉSÉQUILIBRE / chai du terral / dimanche 4 décembre / à 17h / **5€ / gratuit moins de 12 ans** /

Ces spectacles sont accueillis dans le cadre de l'opération «La Métropole fait son cirque», en partenariat avec la Verrerie, Pôle National Cirque Occitanie.

JEUNE PUBLIC

Ombul



Destiné aux tout-petits, ce spectacle met en scène un comédien qui sculpte un simple fil de fer et crée un oiseau qui finira par s'envoler. Une jolie métaphore pour raconter la construction du nid qui rassure, l'envol et la peur de grandir. Un imaginaire à part qui parle instantanément aux enfants.

CHAI DU TERRAL / 9 DÉCEMBRE À 9H30 & 11H / 10 DÉCEMBRE À 11H & 16H30 / dès 1 an / 35 minutes / Ombul - Cie théâtre désaccordé



MUSIQUE

Concert du nouvel an

Constitué de quatre solistes en poste à l'orchestre national de Montpellier, le quatuor Molière possède un vaste répertoire, allant de l'époque classique jusqu'aux œuvres contemporaines.

ÉGLISE DE SAINT JEAN DE VEDAS / PLACE VICTOR HUGO / 1^{ER} JANVIER / 17H / **C'EST GRATUIT**

+ Tout l'monde sort +



DANSE

People what people

Tour à tour entomologiste, physicien de l'atome ou mécanicien de génie, Bruno Pradet invente un univers sans machine ni décor, sans aucun accessoire, où ne reste que l'essence de l'homme (et de la femme !), son corps. Sur une envoûtante musique électro, un groupe compact se croise, fusionne, s'éclate et se recompose. Des danseurs millimétriques

composent ces figures que l'on admirait, enfant, dans un kaléidoscope. Ils sont ces gens qui font, avec talent, ce que nous faisons tout le temps, rire, aimer, s'affronter et se réconcilier. En un mot : vivre.

CHAI DU TERRAL / VENDREDI 25 NOVEMBRE / 20H / dès 7 ans / 55 minutes / Cie Vilcanota Bruno Pradet

JEUNE PUBLIC

Le souffle du mouflet !



«24:42 ou le souffle du mouflet»... Pourquoi ce titre... bizarre ? Parce que, nous dit Fabien Coulon, « il y a 42 ans, en 1974, je chaussais du 24 et aujourd'hui à 44 ans, je fais du 42 ! Entre le 24 et 42, il n'y a qu'un pas... »

Un tout petit pas pour l'homme, un petit saut qui d'une pichenette vous fait passer, sans que l'on ne s'en aperçoive, de l'enfance à l'âge adulte.

Par la grâce de quelques éléments scénographiques, Fabien le montreur d'images et Olivier le faiseur de sons nous ramènent doucement vers cet enfant enfoui.

Abracadabra nous sommes dans l'océan, une pirouette et nous nous envolons, il suffit de se

laisser porter, d'ouvrir grand les yeux et d'y croire très fort.

La magie opère sans truc ni ficelle, c'est vrai que c'est très simple de retrouver le petit fantôme tapi depuis tellement longtemps. Les enfants, les vrais, ne s'y trompent pas. Ils sont émerveillés.

CHAI DU TERRAL / 13 & 14 DÉCEMBRE / 14H30 & 10H, 20H / dès 6 ans / 1h / 24 42 ou le souffle du Mouflet - Blabla productions

Novembre

04.11

Elmer Food Beat

Le groupe aux 900 concerts et plus d'un million d'albums vendus continue de tourner ! Attention, nombre de places limité... Secret Place / ZI de la Lauze

18.11

Claudio Capéo à Victoire 2

Le chanteur et accordéoniste français issu de The Voice a trusté la première place des ventes pendant le mois de juillet avec son nouvel album. À voir à Victoire 2.

Tous les renseignements sur victoire2.com



Décembre

09.12

Exposition Roald Dahl



C'est un auteur qui envoûte enfants et adultes depuis des générations grâce à ses histoires (James et la grosse pêche, Charlie et la chocolaterie, le bon gros géant...). A l'occasion du centenaire de la naissance de Roald Dahl, les enfants et les ados de l'école d'arts plastiques exposent du 9 au 31 décembre 2016 à la médiathèque Jules Verne.

Vernissage le 9 décembre à 18h30

17.12

Mini spectacle de Noël

Les grands classiques de la chanson de Noël revisitée

Médiathèque Jules Verne / 10h / gratuit

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL

renseignements sur

www.chaiduterral.com ou 04 67 82 02 34

+ *Tout un week-end* +

Village de Noël

**Dimanche
11 Décembre**
10h à 18h
Avenue
Clemenceau

C'EST GRATUIT !

Ateliers créatifs, maquillage,
animaux de la ferme, concerts...

PLUS DE 80
EXPOSANTS

SOLIDARITÉ

Téléthon 2016

Comme chaque année, les associations de la ville se mobilisent pour récolter des fonds pour la recherche contre les maladies rares. Bravo à l'ASCL qui coordonne la grande majorité de l'événement !

26 novembre

Thé dansant

De 14h à 18h / Animé par Duo Passion

Country party

De 19h à minuit

ASCL / Salle des Granges / thé dansant : 8€
avec 1 boisson offerte / country : 6€

1^{er} décembre

Scrabble party

À partir de 14h.

ASCL / Maison des associations / 5€

Tournoi de belote

À partir de 14h.

CLUB DES AÎNÉS / Salle Vendémiaire /
Mise : 5€

2 décembre

Soirée jazz

À partir de 21h / Avec Brass Band

JAZZ CLUB DU LANGUEDOC / Salle des
Granges / 10€

Marche nordique nocturne

À partir de 14h.

GYM PLUS / Lieu à déterminer / 3€

3 décembre

Danse en ligne

Quel que soit votre niveau, venez vous initier à divers styles (jazz routine, country, latino, madison...).

ÉCOLE DE DANSE FRED DANSE / 5€
chaque tranche de 1h30

Randonnée

À partir de 15 ans. Parcours et horaires non encore déterminés

ESCAPADE VÉDASIENNE / 5€

Tournoi de bridge

À partir de 14h30.

ASCL / Maison des associations / 5€

Au Domaine du Terral

Course à pied

La course du muscle au service du muscle

À partir de 13h30.

VÉDAS ENDURANCE / 1km = 1€

Tir à l'arc

À partir de 13h30.

ARC LAT'VÉDAS / 1€ les 3 flèches

Bozendo

À partir de 14h. Initiation et pratique du baton.

ASCL / 1€

Jeu occitan

Entre 14h30 et 16h. Sur le principe des devinettes.

D'AICÏ D'ALAI / Participation libre



Animations

Démonstration de cheerleader à 14h, musique avec la Peña Lou Terral de 14h à 16h, danse en ligne avec Christine (ASCL).

Spectacles

À partir de 14h30 : avec le magicien-illusionniste Michel Daix, C² Hip Hop, Les Orientales, V'Danse et la section country de l'ASCL... Programme non définitif.

Chai du Terral / 5€

À partir de 20h15 : Le fil vert avec P. Mothes, la Boite à Tutu, les Souris vertes et la chorale Notes en bulles.

Chai du Terral / 5€

Programme en cours d'élaboration au moment du bouclage de ce magazine. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de l'ASCL : ascl34430.fr

Bons plans

ASCL

Vivre son désir d'écrire

Si vous avez le désir d'écrire mais que vous ne savez pas par où commencer, si vous souhaitez découvrir et construire votre propre écriture, allez à l'ASCL ! L'association propose des ateliers d'écriture pour jouer avec les mots, raconter une histoire, écouter les textes des

autres et partager les siens. Encadrés par une bénévole, deux ateliers sont organisés par mois, le mardi de 14h30 à 17h30.

Premier atelier le 15 novembre.

C'est gratuit (adhésion à l'ASCL obligatoire)

Cirque

Stages de Noël

Kerozen et Gazoline organise des stages de

découverte des arts du cirque pour les enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances de fin d'année. Attention : les stages sont



souvent complets très vite !

Du 19 au 23/12 et du 26 au 30/12.
kerozenetgazoline.com

Art Chai

Avent design

Christina Weising propose un stage de confection d'une couronne design de l'Avent. Le 25 novembre de 16h à 19h.

www.art-chai.com

AIME

Stages modelage

Si vous souhaitez apprendre les différentes techniques de travail de l'argile, ces stages sont faits pour vous ! Initiation les 5&6 novembre et perfectionnement les 12/13 novembre

Tarif : 150€ Infos : artistes.itinerants@free.fr
fr ou 06 80 53 03 57

PUB

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Il me semble assister à une frénésie de coupes d'arbres dans les rues de ma ville. Pourtant, la présence d'arbres dans l'espace public a beaucoup de vertus !
Question orale lors d'une réunion de quartier.



R. Vous avez raison sur le fait que les arbres dans l'espace public ont beaucoup de vertus ! Ils apportent de

l'ombre et de la fraîcheur en été. Ils renouvellent l'oxygène de l'air et agissent comme de véritables filtres car leurs feuilles captent les polluants et les poussières en suspension. Ils ont aussi un intérêt important pour la biodiversité sans compter leur contribution à la qualité paysagère et donc au cadre de vie de chacun.

Malheureusement, dans certains cas, **ces avantages ont été dépassés par des inconvénients majeurs en matière de sécurité ou de dégradations.**

Ainsi en est-il des arbres implantés au milieu d'un trottoir et qui gênent voire empêchent complètement la circulation des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite.

Des désagréments importants existent aussi quand les racines de certaines espèces ont déformé la surface du sol (risque d'entrave important), dégradent les limites de propriété ou défoncent les canalisations des réseaux secs ou humides.

Enfin, il ne faut pas oublier que les arbres sont des organismes vivants et qu'ils finissent un jour ou l'autre par arriver à maturité

Dans ces cas-là, la coupe est la solution préconisée. Ensuite, deux choix s'offrent à

nous. Soit l'espace est suffisant pour accueillir une espèce plus adaptée, notamment pour ce qui concerne son système racinaire. Soit nous remplaçons l'arbre par des plantes vivaces. Elles maintiendront une végétalisation importante pour la ville tout en évitant les nuisances causées par les arbres.

PAS DE COUPES DE COMPLAISANCE

Par ailleurs, je tiens à vous préciser un fait extrêmement important.

Nous rejetons systématiquement les demandes de coupes d'arbres de complaisance.

C'est à dire les demandes avec des justifications liées à un intérêt purement personnel : les feuilles tombent dans ma piscine, l'arbre ne me plaît pas, etc.

Afin d'appréhender au mieux si une coupe est justifiée ou pas, une fiche technique d'abattage très complète a été créée.

Enfin, certaines coupes ont lieu dans le cadre d'aménagement du territoire. C'est le cas notamment

des pins situés aux abords du carrefour de l'Europe dont la requalification pour accueillir la clinique Saint Jean va débiter. Vous comprendrez là-aussi que nous assumons pleinement la coupe de ces arbres pour permettre l'implantation de cet équipement structurant primordial pour l'ensemble des Védasiens.

Alain Clamouse,

Maire adjoint bâtiments communaux, espaces verts, logistique



Védazine. journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / novembre-décembre 2016

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** *by Magazine*

Contact publicité : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Contact rédaction :** communication@saintjeandevedas.fr

Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

La jeunesse : notre avenir, notre priorité

L'action municipale de service public en direction de l'enfance et de la jeunesse a pour objectif de couvrir tous les besoins de 0 à 18 ans. Crèche collective, crèche familiale, relais d'assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants parents, accueils de loisirs périscolaires, restauration scolaire, ATSEM, centre de loisirs, centre jeunesse, point information jeunesse : les services municipaux agissent au quotidien pour le bien-être des jeunes Védasiens.

Ces structures dédiées à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse représentent un budget annuel de 3 138 000 €, soit 30% des dépenses de fonctionnement.

En investissement, plus de 60% des dépenses d'équipement relèvent de ce secteur : local ALP à Louise Michel, extension de la crèche.

Notons également la rénovation en régie des WC à la maternelle René Cassin, l'ouverture de 2 classes à la rentrée, les travaux d'été aux écoles...

Pour 2017, nous budgétiserons l'ouverture de 3 nouvelles classes (si l'Éducation Nationale en décide ainsi).

Enfin, le principal projet pour les années à venir est la construction d'un 4ème groupe scolaire à Roque Fraïsse. Le dossier avance et, en janvier 2017, nous aurons à choisir le projet retenu sur les 4 propositions qui vont nous être faites. Livraison de l'école au printemps 2019, pour une première rentrée en septembre 2019.

Groupe Majoritaire

OPPOSITION

La maire dit regretter mon absence au Conseil! Elle languit? Moi pas! J'aurais trop à dire sur sa gestion urbanistique, son absence aux réunions de quartier où elle convie les citoyens en refusant d'y être confrontée!

Jacques Atlan

Circulation : suppression du péage mai 2017. Quelles sont les dispositions prises par la municipalité pour anticiper l'afflux de circulation prévisible avenue Librilla? Urgent sinon asphyxie de cette entrée de ville.

Philippe Carabasse

Texte non parvenu

Alain Delon

Texte non parvenu

Catherine Escrig

Nous apportons tout notre soutien aux parents d'élève de R. Cassin sur l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Nous demandons que la municipalité s'exprime à ce sujet. Plus d'info sur francoisrio.blogspot.fr

Véronique Fabry

Mme GUIRAUD en campagne. Les législatives sont lancées, le tract de septembre donne le départ ! Il est grand temps de nous informer sur son action municipale à l'aube d'une autre échéance. Notre commune, un strapontin?

Marie-Line Salomon

CONTRE le COM autoroutier qui aggraverait le bétonnage programmé de St Jean mais POUR un COM à 2x1 voie sans rond-point (70 km/h maxi), suffisant pour limiter les bouchons et permettant de vivre et respirer autour !

Philippe Vernay

PUB

PUB